



Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton

Le 22 février 2017

OBJET: Comptes de taxes 2017

Madame,
Monsieur,

Un nouveau rôle d'évaluation triennal est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Or, une erreur au niveau de la désignation du fichier informatique est à l'origine d'une chaîne d'erreurs. En effet, les comptes de taxes 2017 ont été confectionnés en tenant compte des valeurs imposables de 2016.

Nous vous expédions donc un avis d'évaluation qui indique les valeurs inscrites au rôle triennal 2017-2018-2019. Ce sont ces données qui auraient dues apparaître sur la partie supérieure de votre compte de taxes 2017 que vous venez de recevoir.

Consultez-les et vous pourrez faire une demande de révision foncière, si vous n'êtes pas satisfait de l'évaluation inscrite, et ce jusqu'au 30 avril 2017.

Quelques contribuables recevront prochainement un compte de taxes suite à des mise-à-jour du rôle.

Nous sommes désolés de tous ces inconvénients.

Salutations distinguées,

Le secrétaire-trésorier,

Gaétan Perron